

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Noirmoutier-en-Ile, sous la présidence de Yan BALAT, Maire.

RÉUNION DU 18 MARS 2025

Conseillers en exercice : 26 / Conseillers présents : 15 Convocation du 12/03/25 Affichage www.ville-noirmoutier.fr : 21 MARS 2025

ETAIENT PRÉSENTS :

Maire : M. Yan BALAT

Adjoints : M. Philippe GAUTIER, Mme Martine RACINET, M. Christophe DAUSSY, Mme Laurence DATTIN-KROTOFF, M. Fabien GABORIT, Mme Michelle VIVIER

Conseillers Municipaux : Mme Claire DECOUX, M. Bernard GUITTON, Mme Catherine BERTHET-DEUDON, M. Christian DEHAIS, Mme Catherine SUIRE, M. Anthony AUBERT, M. Jean-François LALANNE, Mme Muriel COUILLON

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :

- Madame Manuela RABALLAND à Madame Martine RACINET
- Madame Maryse NICOLAUX à Madame Claire DECOUX
- Monsieur Jean-Marc LEREBOURS à Madame Catherine BERTHET-DEUDON
- Madame Jessica TESSIER à Monsieur Fabien GABORIT
- Monsieur Damien BARANGER à Monsieur Philippe GAUTIER
- Madame Frédérique ARCHAMBEAUD à Monsieur Yan BALAT
- Madame Isabelle BABU-TOURDE à Madame Muriel COUILLON

ABSENTS : Mme Isabelle GALLOIS, M. Jean-Pierre HUGUET, M. Nicolas PERODEAU, M. Emmanuel REYNIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Michelle VIVIER

16	OBJET	APPEL A CANDIDATURES POUR L'ATTRIBUTION D'UNE AOT CONSTITUTIVE DE DROITS RÉELS SUR LE DOMAINE COMMUNAL – SALORGE (ANCIEN MUSÉE DE LA CONSTRUCTION NAVALE) SISE RUE DE L'ÉCLUSE
-----------	--------------	---

Monsieur Christophe DAUSSY, Adjoint, rappelle au Conseil Municipal que la commune de Noirmoutier-en-Ile est propriétaire d'une ancienne salorge en bois ayant accueilli le musée de la construction navale, sise rue de l'Ecluse à Noirmoutier-en-Ile.

Par délibération en date du 10 juillet 1998, la collectivité a adopté les orientations pour le secteur du Boucaud, à savoir :

- maintenir toutes les activités économiques actuelles du secteur qui composent une offre originale du port de Noirmoutier-en-Ile,
- créer les conditions pour que les entreprises actuelles du secteur du Boucaud puissent continuer à résister à la concurrence des ports mieux équipés et plus faciles d'accès, en adoptant une politique municipale volontariste,
- créer les conditions du maintien et du renouvellement de l'activité de charpente,
- préserver l'équilibre des activités salicoles et ostréicoles en veillant au bon fonctionnement du réseau hydraulique lié à la qualité des eaux.

Considérant que la salorge dite « Musée de la construction navale » sise rue de l'Ecluse sera sans affectation pour les besoins de la collectivité à compter du 1^{er} octobre 2025 et que l'intérêt patrimonial de la construction est à préserver sans que la commune n'ait les capacités de le faire au regard de l'état structurel du bâtiment, il est proposé de lancer un appel à candidatures pour la rénovation de cette salorge, aux fins d'y installer une activité économique en lien avec les orientations ci-dessus, selon le cahier des charges joint à la présente.

Considérant, par ailleurs, l'importance pour la collectivité de maîtriser l'affectation et la destination du secteur du Boucaud, le choix s'est porté sur la création d'une AOT constitutive de droits réels comme le permet le Code de la Propriété des Personnes Publiques.

En complément, il est proposé que le jury de sélection soit composé des membres de la Commission Urbanisme, Logements, Environnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le lancement d'un appel à candidatures pour la rénovation de la salorge « Musée de la construction navale » sise rue de l'Ecluse.
- Désigne les membres de la Commission Urbanisme, Logements, Environnement en qualité de jury de sélection.

- Autorise Monsieur le Maire à passer et signer toutes pièces nécessaires à cette

Fait les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le

ID : 085-218501633-20250318-2025_MARS_16A-DE

SLO

A Noirmoutier-en-l'île, le 19 mars 2025

Michelle VIVIER, Secrétaire de séance



Yan BALAT, Maire


